

Alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne

RNCP38572 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15469, 15410
Code(s) ROME	G1201, G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE	19740068200013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification au Diplôme d'Etat d'Alpinisme - Accompagnateur en Moyenne Montagne comprend deux options :

- « concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard enneigé pour tout public »
- « concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard tropical et équatorial en période de fortes précipitations, pour tout public »

Ce diplôme d'Etat répond à l'obligation de qualification des professionnels sollicités pour encadrer, enseigner ou entraîner du public lors de randonnées pédestres en milieu montagnard.

ACTIVITÉS VISÉES

L'accompagnateur en moyenne montagne encadre, conduit, anime, enseigne et entraîne en sécurité des personnes ou des groupes de tout public en moyenne montagne, à l'exclusion des zones glaciaires et des zones de rochers, canyons, terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme pour tout public et en sécurité.

Activités visées :

UF 1 : « animer une randonnée d'une journée au maximum pour tout public en sécurité en moyenne montagne non enneigée »

- Préparation de la randonnée en tenant compte des variables humaines, naturelles et techniques
- Conduite en sécurité, d'un groupe, sur des terrains de moyenne montagne en situation non isolés, non enneigés et hors période de fortes précipitations en milieu tropical et équatorial
- Evaluation de la randonnée
- Orientation de tout public lors de randonnées à la journée, en milieu montagnard
- Intervention lors d'un secours en randonnée à la journée en moyenne montagne en situation non isolés, non enneigés et hors période de fortes précipitations en milieu tropical et équatorial en présence d'un réseau de communication fonctionnel

- Adaptation de la randonnée en fonction des aspects réglementaires et sécuritaires de l'encadrement au sein du contexte montagnard
- Interprétation du milieu montagnard naturel et humain et de sa réglementation, pour tout public
- En milieu montagnard, promotion de la protection de l'environnement, des effets du dérèglement climatique et de la diminution de la biodiversité auprès de tous publics

UF 2A optionnelle : « concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard enneigé pour tout public »

UF 2B optionnelle : « concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard tropical et équatorial en période de fortes précipitations, pour tout public »

- Préparation et adaptation d'une randonnée en milieu montagnard enneigé ou milieu montagnard tropical et équatorial en tenant compte des aspects humains et géographiques et, selon l'option, nivologiques (UF2A) ou hydrographiques (UF2B)
- Conduite de groupe en sécurité en milieu montagnard enneigé (UF2A) ou en milieu montagnard tropical et équatorial ou, en période de fortes précipitations, sur des terrains escarpés et détrempés (UF2B)
- Orientation de groupe en sécurité en milieu montagnard enneigé (UF2A) ou, en période de fortes précipitations, en milieu tropical et équatorial (UF2B)
- Intervention lors d'un secours en présence d'un réseau de communication opérationnel en milieu montagnard enneigé (UF2A) ou, en période de fortes précipitations, en milieu montagnard tropical et équatorial (UF2B)

UF3 : « concevoir et mettre en oeuvre en sécurité pour tout public des programmes d'adaptation à l'effort et d'entraînement à la randonnée pédestre et aux activités assimilées, en moyenne montagne »

- Evaluation des caractéristiques techniques et physiologiques du public propre à la progression en moyenne montagne
- Conception de programmes d'amélioration techniques et physiologiques adaptées à la progression en moyenne montagne
- Mise en oeuvre de programmes de préparation technique et physiologique à la progression en moyenne montagne
- Adaptation de programmes de préparation technique et physiologique à la progression en moyenne montagne en prenant en compte les caractéristiques de tous types de publics

UF4 : « concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'action en moyenne montagne »

- Conception de projets d'actions en moyenne montagne
- Conduite et coordination des équipes en charge de la conception et la mise en oeuvre de projets d'actions en moyenne montagne
- S'adapter aux incidences du dérèglement climatique et à la diminution de la biodiversité dans la conception de projets d'actions en moyenne montagne
- Inscription des projets d'action dans une démarche de médiation en territoires de montagne en moyenne montagne
- Evaluation d'un projet d'action en milieu montagnard en moyenne montagne

UF5 : « conduire en sécurité et en autonomie un raid de plusieurs jours en moyenne montagne »

- Intervention en autonomie lors d'un secours en moyenne montagne
- Gestion de la sécurité des pratiquants en moyenne montagne, anticipation des aléas du milieu, gestion du risque en l'absence de réseau de communication opérationnel en situation professionnelle isolée.
- Prise en compte de la protection des environnements concernés et de la réglementation en vigueur.
- Organisation de raids de plusieurs jours en milieu montagnard en fonction du potentiel et des aspirations du public et de leur équipement.
- Organisation des activités en fonction des conditions de pratique, notamment météorologiques, nivologiques et topographique et des dangers inhérents à la haute altitude, au milieu polaire ou désertique en l'absence de réseau de communication opérationnel ou dans un contexte d'isolement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne est délivré dans l'une ou l'autre des deux options

« concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard enneigé pour tout public » ou « concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard tropical et équatorial en période de fortes précipitations, pour tout public »

1° Pour l'option

«concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard enneigé pour tout public » , il valide à son titulaire des compétences pour l'exercice sur des reliefs vallonnés excluant tout accident de terrain important.

La pratique de toutes les disciplines du ski et activités dérivées est exclue à l'exception de la raquette à neige ;
2° Pour l'option « concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard tropical et équatorial en période de fortes précipitations, pour tout public », il valide à son titulaire des compétences pour exercer dans des régions à climat tropical et équatorial sur des terrains escarpés et détrempés en périodes, fixées par l'autorité publique compétente, de fortes précipitations.

Les compétences certifiées sont :

- Encadrer des personnes ou des groupes en sécurité en moyenne montagne non enneigée.
- Interpréter le milieu montagnard estival naturel et humain pour animer de manière adaptée la randonnée pédestre en moyenne montagne.
- Maîtriser l'environnement professionnel.
- Conduire des démarches d'adaptation à l'effort, de perfectionnement technique et d'entraînement à la randonnée pédestre et aux activités assimilées en moyenne montagne pour tout type de public.

Et selon l'option :

- 1) Milieu montagnard enneigé : Conduire tout public en sécurité en moyenne montagne enneigée.
- 2) Milieu montagnard tropical et équatorial : Conduire tout type de public en milieu tropical et équatorial en saison cyclonique ou en saison des pluies.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'accompagnateur en moyenne montagne exerce son activité généralement au titre de travailleur indépendant seul ou en bureau d'accompagnateurs souvent couplé à un bureau ou une compagnie des guides, ou toutes autres entreprises privées, notamment les tours opérateurs et agences de voyages. Il peut aussi exercer comme salarié dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand ou dans le cadre de la fonction publique. Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs, et avoir plusieurs statuts. Il peut également présenter les concours de la fonction publique territoriale (éducateur sportif territorial).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Accompagnateur en moyenne montagne

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications particulières pour enseigner, animer, encadrer ou entraîner des activités physiques et sportives. parmi lesquelles figure le diplôme d'État d'alpinisme- accompagnateur de moyenne montagne.

Les titulaires du diplôme d'État d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne sont soumis tous les six ans à un stage de mise à niveau (recyclage).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	25 934
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesse d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Réussite à l'examen probatoire du diplôme d'Etat d'alpinisme - accompagnateur en moyenne montagne
- Etre en possession d'une attestation de formation aux premiers secours civiques niveau 1 (PSC1)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du diplôme d'Etat d'alpinisme - accompagnateur en moyenne montagne est désigné et présidé par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ou son représentant, fonctionnaire de catégorie A appartenant à un corps relevant du ministère chargé des sports.

Outre son président, le jury est composé :

- d'un agent du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme, fonctionnaire de catégorie A ;
- du directeur général de l'Ecole nationale des sports de montagne ou son représentant ;
- du chef du département des accompagnateurs en moyenne montagne de l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne ou son représentant ;
- d'un représentant de l'organisation professionnelle des accompagnateurs en moyenne montagne la plus représentative, désigné par son président ;
- d'un représentant de chacune des autres organisations professionnelles représentatives des accompagnateurs en moyenne montagne désignés par leurs présidents.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 979 €
Selon la branche	7 631 € – 9 090 €
Prise en charge	Branches concernées
7 979 €	Valeur par défaut · 211 branches
9 090 €	CPNEF Sport
7 631 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/01/2029
Date de dernière délivrance possible	08/01/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34451

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38572/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 600 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1 096
Parcours menés à terme	973
Taux d'achèvement	89 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 154
Montant total engagé	1 128 814 €
Coût moyen par dossier	978 €
Durée moyenne	88 h
Période	08/2024 – 09/2026
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	16 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	1 %
OPCO	0 %
État	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.